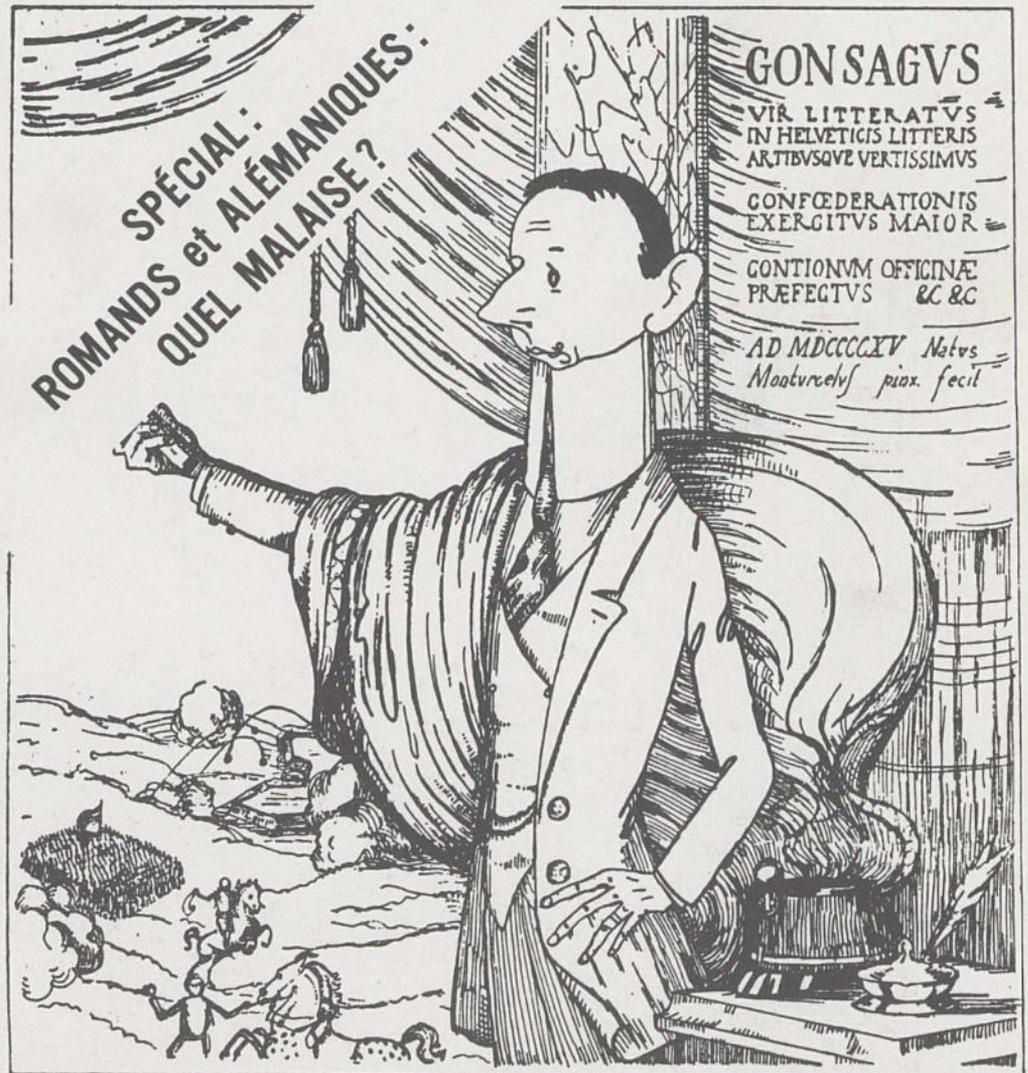




# ATHÉNÉE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES ARTS DE GENÈVE



1880-1980 : Centenaire de Gonzague de Reynold.  
- *Malaise ? Non ! Complémentarité !*

**N° 22**

3<sup>me</sup> année  
octobre 1980

5 fr. le numéro

Ont contribué à ce numéro :

MM. Gérard BAUER, Charles CRAMER, Paul GILLIAND, Konrad KAHL,  
Paul LADAME, Roland MESSERLI, Jean v. MÜHLENEN, Yvan v. MÜHLENEN,  
George ORWELL, Benedikt RAST, René RETORNAZ, Gonzague de REYNOLD,  
A. W. ROTH, Adrien WETTACH et ANDREINA.

**votre partenaire**

**SOCIÉTÉ DE  
BANQUE SUISSE**



**SIÈGE DE GENÈVE**  
2, rue de la Confédération  
Tél. (022) 22 41 11

**SIÈGE DE LAUSANNE**  
16, place St-François  
Tél. (021) 21 91 11

# Mais il arrive aussi qu'en Extrême-Orient un DC-10-30 de Swissair vole vers la Suisse.

Colombo - Singapour - Djakarta

Bombay - Bangkok - Hong-kong

Bombay - Bangkok - Manille

Tokyo - Hong-kong - Karachi

Djakarta - Singapour - Bombay

Singapour - Colombo - Bombay

Beijing - Bombay

Ponctuellement, quotidiennement, un DC-10-30 de Swissair (avec 8 sièges par rangée au lieu de 9 - donc davantage d'espace pour ses passagers) quitte Genève ou Zurich pour l'Extrême-Orient.

Pour Djakarta, par exemple, la dernière en date des quelque 90 destinations de Swissair à travers le monde. Et cela, 2 fois par semaine. Ou pour Singapour ou Karachi desservies désormais 3 fois par semaine. Ou pour Manille, 2 fois par semaine. Ou pour Bombay, 7 fois par semaine. Ou pour Colombo, 2 fois par semaine. Ou pour Bangkok, 4 fois par semaine. Ou pour Hong-kong, 5 fois par semaine. Ou pour Tokyo, 3 fois par semaine. Ou pour Beijing, 1 fois par semaine.

A peine arrivés en Extrême-Orient, nos DC-10-30 décollent à nouveau, ponctuellement. Avec à bord des passagers tout heureux de découvrir l'hospitalité helvétique, sans pour autant se rendre nécessairement en Suisse. Du moins pour l'instant. Ils apprécient tellement les commodités que leur offre notre réseau et ses nombreuses liaisons intérieures qu'ils nous considèrent parfois comme «leur» Swissair d'Extrême-Orient.

Par exemple, lors d'un vol de Bombay à Bangkok, de Bangkok à Hong-kong. Ou de Bombay à Bangkok en continuant sur Manille. Ou de Tokyo à Hong-kong, de Hong-kong à Karachi. Ou de Bombay à Beijing. Ou de Singa-

pour à Colombo, de Colombo à Bombay.

Nos DC-10-30 ne pourraient bien sûr pas décoller ponctuellement de Genève ou de Zurich vers l'Extrême-Orient s'ils n'en revenaient pas de temps en temps.

Il est donc tout à fait possible qu'une fois ou l'autre, vous en observiez un regagnant la Suisse.

*Swissair ou votre agence de voyages IATA se fera un plaisir de vous fournir de plus amples renseignements.*

Horaires d'été, dès le 1er avril 1980.

**swissair** 

AU SOMMAIRE DU PRESENT NUMERO :

- Editorial .....	3
- Le "malaise" Suisse romande-Suisse alémanique dans la presse .....	5
- Le "malaise" : chiffres, faits et documents .....	6
- Les relations entre Suisse Romande et Suisse Alémanique ; une étude de la Nouvelle Société Helvétique. Extraits du Rapport du Groupe d'étude romand. ....	7
- Gérard BAUER : Considérations générales .....	7
- Paul GILLIAND : Problèmes culturels .....	9
- René RETORNAZ : Problèmes économiques .....	9
- A. W. ROTH : L'avenir de la Communauté Suisse romande et alémanique .....	11
- Roland MESSERLI : Ordinateurs, fichiers de personnes et protection de la sphère privée ; présentation du débat qui sera présidé par :	
- P.-A. BOBILLIER, et auquel participeront :	
- J.-D. DELLEY, B. LEVRAT et Gilles PETITPIERRE .....	15
- Alexis IEVLEFF : Big Brother Is Watching You, de George ORWELL .....	19
- Andreina : La "Mostra" biennale de Venise 1980 .....	20
- Charles CRAMER : Un Suisse chez les Peaux-Rouges (3).....	22

A L'AFFICHE DE L'ATHENEE

Lundi 20 octobre  
20 h. 30

SUISSE ROMANDE - SUISSE ALEMANIQUE : QUEL MALAISE ?

*Avec la participation de Messieurs :*

- Gérard BAUER et Adrian W. ROTH. Voir pages 7 à 14.

Lundi 3 novembre  
20 h. 30

BANQUES DE DONNEES ET PROTECTION DE LA SPHERE PRIVEE

*Avec la participation de Messieurs :*

- P.-A. BOBILLIER, J.-D. DELLEY, B. LEVRAT et Gilles PETITPIERRE. Voir pages 15 à 19.

Lundi 27 octobre

ASSEMBLEES DE LA SOCIETE DES ARTS

18 h. 00

- Assemblée générale statutaire . A l'ordre du jour: le renouvellement du Bureau, comptes et finances.

20 h. 30

- Assemblée des Classes . Conférence de M. Jacques BUENZOD.



ATHENEE

**Editeur et Rédacteur responsable :** Paul A. LADAME

**Rédaction et administration :** Palais de l'Athénée,  
2, rue de l'Athénée, 1205 Genève - Tél. (022) 20 41 02

**Imprimerie :** Studer SA, 5, route des Jeunes  
1211 Genève 26 - Case postale 228

**Abonnements Suisse :** 10 numéros: Fr. 40.—

**Abonnements Etranger :** Veuillez demander le tarif de l'envoi à la Poste.

Compte de chèques postaux N° 12-6680 Genève

LA SOCIÉTÉ DES ARTS DE GENÈVE, fondée en 1776, comporte trois Classes:

- Agriculture et Art de Vivre;
- Beaux-Arts;
- Industrie et Commerce.

SON SIÈGE EST AU PALAIS DE L'ATHÉNÉE  
2, rue de l'Athénée, CH - 1205 Genève  
Tél. (022) 20 41 02



Les articles publiés dans ATHÉNÉE n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la Société des Arts.

La rédaction est heureuse de recevoir des lettres de ses lecteurs. Elle n'est pas responsable des envois non sollicités.



ATHENEE

*n'a pas pu résister au plaisir de publier, en tête de l'éditorial, cette alléchante image de Venise, qui annonce un reportage d'Andreina sur la renaissance de la mostra du cinéma.*

*Mais le thème essentiel, aujourd'hui, est le problème des relations entre Suisses romands et Suisses alémaniques, ou, pour mieux encore marquer l'intérêt de notre Société des Arts à ce problème, à l'Art de Vivre entre majorité et minorités dans une confédération comme la nôtre. Une société soeur, la Nouvelle Société helvétique, à laquelle appartiennent d'ailleurs également beaucoup de nos membres, a inscrit à son programme le "malaise" rendant actuellement plus difficiles, aux dires de certains, les relations par dessus la Sarine. C'est une bonne occasion pour nous de mettre à nouveau en pratique la coopération entre sociétés que nous préconisons et que nous avons inaugurée dans le précédent numéro avec Uni-3.*

*Il y a cependant une autre raison à l'intérêt que nous portons à cette question. Notre Société des Arts est née en 1776. Son but essentiel : "favoriser, spécialement dans le canton de Genève, l'étude et le développement des arts, de la pensée et de l'économie". La Société Helvétique, fondée quelques années auparavant, en 1762, proclamait : "Le but et l'unique objet de notre société doit être d'établir et de conserver, parmi les Suisses, amitié et amour, union et concorde; d'entretenir chez eux le goût des actions belles, nobles et grandes et de transmettre à la postérité, par les soins de bons citoyens, liberté, paix et vertu."*

*Ne sourions pas de cette rhétorique très "Grand Siècle". Elle n'est pas absente non plus des premières proclamations de notre société. Partout souffle, venu du large, un vent de renouveau, qui stimule les esprits et pousse les plus grands hommes à s'engager (notez combien ce terme, aujourd'hui, est devenu péjoratif!) au service du peuple. Nous avons eu, chez nous, Horace-Bénédict de Saussure, les Pictet, les Candolle. Outre-Sarine, à la même époque, c'étaient les Haller, les Bodmer, les Muralt, les Gessner, les Lavater, les Breitinger, les de Müller ... Partout, vers le milieu du XVIIIe siècle, se formaient des associations - pour l'étude et le développement des sciences, de l'histoire, de la littérature, de la morale, de la politique, de l'économie, de l'éducation - et se créaient des*





# Deux journalistes sur la «barrière de rösti»

Le fossé Romands-Alémaniques

le plus important, c'est de dépasser une bonne fois ce stade d'hostilité, d'inimitié, de méfiance vis-à-vis de l'Allemand qui est la chose à laquelle, finalement, on se heurte toujours le plus.

«Das Welschland zwischen der Deutschschweiz und Frankreich» Vortrag von alt Ständerat Reverdin O. F. Lausanne, 3. September

«Insel frei des Edikt dass M in Fra ren könn. Sinne eines

le fait que beaucoup d'ouverts - de leur propre aveu - sont manifestement incapables de communiquer en allemand?

Pour er romands et Alémaniques meilleure compréhension

Le peuple L'impérialisme du français fédéral clivage Romands-Alémaniques? uncerca sur le port obligatoire de la ceinture

UN TRAVAIL DE SAPE SÉPARATISTE?

PRÉJUGÉS

Autocollant «Romandie» AEROPORTS NATIONAUX

# École française de Ben polémique Kloten écrase Cointrin

Romands, secouez-vous face aux Alémaniques!

ASSEMBLEE DES JOURNALISTES DE LA ANÇAISE Le français, langue de la mesure

L'«affaire» du français», L'allemand, vous connaissez?

Provokation gegen Rechte im Jura

Le français en péril, l'école primaire Les Romands bientôt submergés?

LES ÉCOLIERS MOINS FORTS EN FRANÇAIS QU'IL Y A 25 ANS

Separatistische Wühlarbeit im Welschland

Les Québécois resteront Canadien part entière

ROMANDS ET ALÉMANIQUES: PROBLÈMES EXAGÉRÉS

l'Association romande de solidarité francophone

Die Romands vor der «Bastion» des Schweizerdeutschen

La langue française dans le monde : hormis l'Afrique, en régression partout...



## EVOLUTION DES GROUPES LINGUISTIQUES DE LA SUISSE DE 1880 A AUJOURD'HUI (\*)

Langue	1880	1910	1941	1970
Allemand	2 030 792 (71,4)	2 594 186 (69,1)	3 097 060 (72,6)	4 071 289 (64,9)
Français	608 007 (21,4)	793 264 (21,1)	884 669 (20,7)	1 134 010 (18,1)
Italien	161 923 ( 5,8)	302 578 ( 8,1)	220 530 ( 5,2)	743 760 (11,9)
Rhétoromanche	38 705 ( 1,4)	40 234 ( 1,1)	46 456 ( 1,1)	50 339 ( 0,8)
Autres	6 675	23 031 ( 0,6)	16 988 ( 0,4)	270 385 ( 4,3)
Total	2 846 102 (100)	3 753 293 (100)	4 265 703 (100)	6 269 783 (100)

(\*) Ce tableau a été emprunté à la remarquable étude de Konrad KAHL, Zurich : Geplänkel an der Sprachgrenze, Neue Zürcher Zeitung, 10 Januar 1980. On voit qu'en un siècle, la langue française a effectivement diminué de 3,5%. Mais la langue allemande, elle, a diminué de 6,5%. En revanche, l'italien a augmenté de 5,1% et les "autres langues" insignifiantes il y a un siècle, ont passé de moins de 7 000 à plus de 270 000. Konrad KAHL montre, par deux autres tableaux que, faute de place, nous ne pouvons pas reproduire, que la "germanisation" du Jura est une désinformation. Ainsi, dans les districts de langue française du Canton de Berne dans ses frontières actuelles, les habitants de langue allemande sont tombés de 35,7% en 1880 à 15,9% en 1970. Parallèlement, les habitants de langue française ont passé de 63,5 à 70,7%, ceux de langue italienne de 0,6 à 10,0% et ceux d'"autres langues" de rien à 3,4%.

Pour l'ensemble de la République et Canton du Jura, la population de langue allemande est tombée de 11,3 à 8,8%, celle de langue française a également diminué, passant de 88,7 à 81,9%. En revanche, alors que pratiquement personne ne parlait italien, ou une "autre langue", en 1880, ils sont aujourd'hui 6,7%, respectivement 2,6% : ces deux groupes ont centuplé en un siècle.

## EN POLITIQUE - ET CIVISME - UN FOSSE SEMBLE SEPARER ROMANDS ET ALEMANIQUES

Selon un sondage publié par l'ILLUSTRE en automne 1979, il n'est "plus question de nier l'existence du fossé séparant la Suisse alémanique de la Romandie. Les Romands sont désabusés : ils ne croient en tout cas pas que les (élections) puissent bousculer l'échiquier politique du pays. Ils ne sont d'accord que sur deux points: ni les syndicats ni les partis politiques ne pèsent vraiment dans la balance du pouvoir." A partir de cela, l'étude de la N.S.H. dont nous publions les premiers résultats dès la page 7 prend toute son importance.

## LES DEUX GROUPES D'ETUDE DE LA N.S.H.

Le groupe d'étude Suisse alémanique : MM. Ulrich BREMI, Cons.nat.; Yves DUNANT, Sandoz ; Max FRENKEL, Fondat. Coopération confédérale ; Bruno FRICK, S.B.S.; Piero HUMMEL, BBC ; Arnold KOLLER, Cons.nat.; A.W.ROTH, Sprecher & Schuh ; Phil. de WECK, S.B.S.

Le groupe d'étude Suisse romand : MM. Gérard BAUER, Peseux; Jean-Claude BADOUX, Lausanne ; Michel BARDE, Genève ; Görel BJURSTROM, Lausanne; Sylvia BUCHLI, Belmont; Olivier FREYMOND, Lausanne; Paul GILLIAND, Genève; Inès KUTKUOGLU, Genève; Luc MEYLAN, Neuchâtel; Marcel MUELLER, Lausanne; Lucien PAILLARD (meneur de jeu), Berne; Enrico PIOVANO, Bienne; Bernard PRONGUE, Pensier; Michel RENAUD, Lausanne; René RETORNAZ, Bienne; Christina RUFFIEUX, Lussy; Roland RUFFIEUX, Fribourg; Germain VEUTHEY, Sion; Yvette WAGNER, Delémont; Ernest WEIBEL, Cormondrèche. Au total, 76 personnes ont été interrogées,



## LES RELATIONS ENTRE SUISSE ROMANDE ET SUISSE ALÉMANIQUE

*Une étude de la Nouvelle Société Helvétique*

Extraits du Rapport du Groupe romand

René Retornaz



*René Retornaz*

Gérard Bauer



*Gérard Bauer*

Paul Gilliland



*Paul Gilliland*

La Nouvelle Société Helvétique a pris, en 1979, l'initiative d'examiner dans un climat de sérénité les relations entre la Suisse alémanique et la Suisse romande, qui avaient été l'objet de critiques plus ou moins acerbes dans certains milieux. La N.S.H., il ne faut pas l'oublier, est née, en 1914, de préoccupations analogues. C'était l'époque du "fossé" de sinistre mémoire, creusé dès la veille de la Première guerre mondiale. L'article 2 des Statuts stipule : "La Nouvelle Société Helvétique... cherche à affermir l'unité dans la diversité de la Confédération et à développer les bonnes relations entre chacune des parties du pays et entre tous les Suisses animés d'esprit civique." *L'Art de Vivre, que cultive l'une des Classes de la Société des Arts, est aussi celui de vivre en bonne harmonie avec nos Confédérés. Plusieurs de ses membres, d'ailleurs, font partie des deux sociétés. Le Comité central de la N.S.H. a chargé deux groupes de travail ad hoc de préparer le terrain pour un séminaire qui s'est tenu en juin 1980 au château de Lenzbourg. Une des principales conclusions de cette réunion a été de poursuivre et d'élargir le débat, pour assainir les relations entre Suisse romande et Suisse alémanique. Voilà pourquoi, joignant leurs efforts, le Groupe de Genève de la N.S.H. et les Classes I + C et A + A de la Société des Arts de Genève ont inscrit à leur programme le débat public du 20 octobre, où prendront la parole les présidents des deux groupes de travail de la N.S.H. et d'autres personnalités. Sou-*

*lignons que MM. Gérard Bauer, Paul Gilliland et René Retornaz sont également membres de notre Classe. Voici tout d'abord les Considérations générales de M. Gérard Bauer, après analyse des réponses des quelque cent personnalités consultées :*

### CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

par Gérard BAUER

Sur l'existence des problèmes afférents aux relations Suisse alémanique - Suisse romande, leur importance, leur nouveauté ou leur acuité, l'arc-en-ciel des réponses est étendu et coloré.

Certains — ils sont minoritaires — pensent que le problème n'existe que dans le cerveau de journalistes, de rédacteurs des mass media, d'hommes politiques. D'autres admettent l'existence de problèmes, conditionnés par des facteurs internes et externes à la Suisse, mais estiment, animés qu'ils sont par des mobiles de prudence, qu'il n'est pas opportun de les poser, qu'il pourrait être dommageable de les décrire. La majorité, enfin, admet leur existence, imputable partiellement à l'irruption de facteurs nouveaux, tel le développement des systèmes de communication — mass media — en souligne la gravité et insiste sur l'urgence de chercher à y porter remède.

Nombre de réponses déclarent qu'une telle étude des rapports Suisse alémanique - Suisse

Suite en p. 8



romande, quelle que soit l'importance que l'on prête à leur règlement, offre l'opportunité, par exemple, d'une prise d'inventaire des problèmes posés aux économies des cantons romands, si différentes qu'elles aient été les unes par rapport aux autres au XIXe siècle et compte tenu de leurs caractéristiques actuelles.

Une autre remarque, fondamentale, que nous avons été appelés à faire, est la suivante : les réponses au questionnaire, bien loin d'être imprégnées — compte tenu de quelques témoignages dont la valeur ne saurait être sous-estimée — d'un esprit revendicatif à l'égard de la Suisse alémanique ou de la Confédération, ou hypothéquées d'opinions ou de sentiments antagonistes, renferment bien davantage d'autocritiques à l'endroit des porteurs et responsables des décisions en Suisse romande, notant les insuffisances, soulignant notre préférence pour la réaction, la défensive, plutôt que pour l'initiative et pour l'action. C'est ainsi, pour ne citer qu'un exemple auquel nous reviendrons, que le secteur des *voies de communication routières, ferroviaires et par air* est mentionné comme l'un de ceux qui auraient dû susciter depuis des années, en Suisse romande, une conscience des intérêts communs transcendant les divergences locales ou régionales ; et une volonté de coopération inter-cantonale pour résoudre de tels problèmes.

Une observation ayant trait à l'évolution des rapports entre les pays voisins — en particulier, la République fédérale allemande et la France — a été présentée par plusieurs de nos interlocuteurs. Elle mériterait, à elle seule, de faire l'objet d'une étude approfondie.

Considérés du point de vue économique et interne, on s'accorde généralement à penser que les problèmes se posent moins entre Suisse romande et Suisse alémanique qu'entre les différentes régions, plus ou moins développées, aussi bien en Suisse romande qu'en Suisse alémanique, de la Confédération.

Si l'on reconnaît d'une manière générale l'existence du "triangle d'or", en revanche on se refuse généralement à y trouver l'expression d'une volonté de puissance d'un secteur géographique de la Suisse alémanique, mais bien les conséquences d'une concentration de forces économiques, elles-mêmes génératrices de détenteurs de puissance, et irradiantes.

C'est avec intérêt que l'on relève aussi que les milieux économiques interrogés sont conscients que le pluralisme de cultures, dont bénéficie la Suisse, est une richesse, un atout, qu'il

s'agit de mieux exploiter à l'avenir sur les plans politique et économique.

Dans la recherche des solutions, ce sont les thèses "volontaristes" qui l'emportent largement. Indépendamment de la constatation générale que la Confédération et le consensus indispensable ne doivent et ne peuvent se renouveler que par un fédéralisme vivifié et adapté aux conditions et nécessités nouvelles, internes et externes à la Suisse, on affirme que la solution présuppose une volonté de cohésion nationale. Cette dernière doit faire appel aux virtualités individuelles. C'est le comportement de chacun, des responsables en particulier, c'est celui des entités politiques, tels les cantons, qui peuvent apporter des solutions réelles, non pas un interventionnisme fédéral, nécessairement centralisateur et annihilant l'esprit et la volonté d'initiative. Il est fait appel à maintes reprises à un esprit d'initiative plus constant, à davantage de mobilité et d'adaptation des cadres économiques, à leur formation plus poussée et renouvelée, à l'amélioration des conditions d'environnement. C'est ainsi que la presse économique et financière en Suisse romande est souvent insuffisamment équipée en ressources humaines et médiocrement dotée en moyens matériels, que la connaissance des langues véhiculaires en Suisse et dans le monde n'est pas encore répandue comme elle devrait l'être, que la coopération économie/université (y compris E.P.F.) est en progrès, mais qu'elle doit encore être intensifiée, vu la disparité des moyens financiers mis à la disposition des centres de recherche par rapport à la Suisse alémanique.

Ce volontarisme économique que préconisent bon nombre de réponses devrait consister principalement à promouvoir l'innovation et la diversification, fondées elles-mêmes sur les techniques avancées et non pas à refaire ou à doubler ce qui est, d'ores et déjà, réalisé en Suisse allemande. De même, il est recommandé à l'industrie, localisée en Suisse romande, de s'efforcer de recourir davantage aux services du tertiaire, répandu et actif dans cette région.

Tels sont quelques-uns des points de repère, que nous avons tenus à relever dans les réponses données au questionnaire du groupe romand et qui complètent les trois chapitres qui suivent. Ils marquent, à eux seuls, l'intérêt pris par nos interlocuteurs à l'étude, la riche et diverse substance de leurs réponses et témoignent d'une volonté d'agir.



## PROBLÈMES CULTURELS

par Paul GILLIAND

1. "Le Suisse allemand s'intègre mieux dans le monde moderne. Il est plus combatif. Il a plus d'esprit d'entreprise, montre plus de continuité dans l'effort. Le Suisse romand est plus contemplatif, plus individualiste".

2. "En ce qui concerne la vie économique, le Suisse romand a tendance à avoir un complexe d'infériorité à l'égard du Suisse allemand, auquel il reproche volontiers son efficacité, pour ne pas dire son agressivité. Par contre, il croit prendre sa revanche dans la vie culturelle et affiche alors un complexe de supériorité, dû en partie aux relations qu'il entretient avec la France".

3. "Il existe maintenant une affirmation nouvelle de la Suisse romande. Ce fait dépasse le simple problème des rapports avec nos compatriotes alémaniques. Il traduit une volonté d'être, qui entraîne un changement de ces rapports avec les communautés avoisinantes, nationales ou régionales. La question ne se pose plus seulement en termes techniques ; il convient de percevoir l'ampleur du mouvement spontané qui naît en Romandie".

Ces trois remarques résument les constatations recueillies auprès de plusieurs personnes interrogées. Elles montrent aussi que l'appréciation du problème se nuance ou se différencie selon leur activité, leur expérience, leurs responsabilités, leur âge. Certains se bornent à regretter que, se sentant en minorité, la Suisse romande adopte facilement une attitude de repli et accepte, en maugréant mais sans plus de réaction, le paternalisme de la Suisse allemande à son égard. — D'autres estiment que le moment est venu de dépasser les sentiments de défaitisme et, bien au contraire, de s'ouvrir mieux à la vie nationale, s'efforcer activement de s'y intégrer plus généreusement. — D'aucuns, enfin, soulignent que le problème romand prend une nouvelle dimension : il passe au plan politique. De ce fait, il ne s'exprime plus seulement en termes d'opposition à ce que l'on appelle parfois "l'impérialisme alémanique" — c'est toujours plus facile pour une minorité de rejeter que de bâtir —, mais reflète un processus de profonde mutation, reflet d'un mouvement régional romand.

Quelle que soit l'attitude que l'analyse des relations entre ces deux parties du pays entraîne,



chacun s'accorde à dénoncer un manque d'information réciproque et peut-être, avant tout, le manque de volonté à être informé — à moins que ce ne soit tout simplement le manque de curiosité envers le mode de vie d'autrui. La barrière linguistique est certes évoquée, dépeinte dans toutes les réponses reçues. Mais est-elle réelle, évidente, insurmontable, ou est-ce un barrage-alibi ?

## PROBLÈMES ÉCONOMIQUES

par René RETORNAZ

1. Le dépouillement des questionnaires fait apparaître que la plupart des personnes interrogées font une différence nette :

Pour elles la disparité des forces économiques n'est pas entre régions francophones (ou italo-phones) et germanophones, mais entre un segment géographique de la Suisse, situé à l'intérieur d'un quadrilatère Bâle — Aarau — Zurich — Schaffhouse et le reste du pays. Certaines personnes interrogées relèvent qu'il y a des situations similaires dans certains cantons alé-

Suite en p. 10



maniques, périphériques au quadrilatère précité et dans les cantons latins.

2. La plupart des personnes interrogées sont de l'opinion que les groupements d'intérêt (comme les associations faïtières par exemple) tiennent un compte raisonnable des vies des milieux latins et autres secteurs économiquement minoritaires. On relève même, à l'inverse, qu'il n'y a pas, à ce niveau, de clivage tenant à l'implantation géographique, mais plutôt un sentiment d'homogénéité des conceptions.

3. Une exception à ce qui est dit sous chiffre 2 paraît, au vu des questionnaires recueillis, exister au niveau des syndicats des travailleurs. On relève, par exemple, que l'Union syndicale suisse n'a pas eu, en 100 ans, un seul président romand. On relève aussi les différences conceptuelles que se font les adhérents quant au rôle du syndicat : dans les milieux romands, on reproche aux dirigeants alémaniques, et à leur base, d'être des "pragmatiques".

4. Les personnes interrogées sur le rapport des forces économiques entre les différentes parties du pays mettent, dans leur large majorité, l'accent sur le rôle des entreprises. A ce titre, l'enquête n'a pas amené de critiques sur les prises d'intérêts des entreprises alémaniques dans les sociétés de la Suisse romande (on a relevé que des groupes romands ont également investi en Suisse alémanique), et que l'on n'a pas vu dans ces "rachats" la manifestation d'une volonté de puissance, mais plutôt le souci d'utiliser au mieux des ressources naturelles, ou de jouer de la complémentarité des programmes de production.

5. Des critiques sont par contre adressées aux méthodes de travail des centres de décision (elles valent du reste autant pour les entreprises romandes ayant investi en Suisse alémanique que vice-versa) : la "direction par objectifs" (DPO) est peu employée, la communication entre le centre de décision et l'entreprise affiliée, située à une certaine distance, est quelquefois médiocre, le dialogue n'existe guère, et l'encadrement (qui fait office de courroie de transmission) est quelquefois en porte-à-faux.

6. Des critiques sont également adressées aux entreprises industrielles du nord du pays, qui ont tendance à accroître leur capacité de production, sans tenter au préalable de rechercher des solutions de sous-traitance avec des sociétés sises dans le reste de la Suisse.

7. De nombreuses personnes interrogées procèdent à une autocritique de l'économie ro-

mande, notamment au niveau de la direction des entreprises ("management") à laquelle elles reprochent son manque de dynamisme, et des cadres supérieurs, à propos desquels elles mettent surtout en cause la formation qui leur a été donnée.

Cette formation a été prodiguée d'une manière trop théorique ; on a hérité des défauts des grandes écoles françaises, sans en avoir les avantages.

Par ailleurs, la préparation à certaines activités spécialisées de la direction des entreprises n'est pas disponible en Suisse romande.

8. Dans le même ordre d'idées, plusieurs personnes interrogées constatent un manque de mobilité, et de volonté de se faire un plan de carrière, chez les cadres romands.

9. De nombreuses personnes interrogées ont traité du rôle des banques, et regretté que la place financière suisse ait essentiellement une vocation de banque commerciale. Il n'y a pas de banques d'affaires en Suisse, qui investissent dans les sociétés pour promouvoir les activités nouvelles. Les régions situées en dehors du quadrilatère en expansion (le nord du pays) en souffrent davantage, parce que l'autofinancement et le recours au marché public des capitaux y est souvent plus difficile.

Les banques cantonales, de l'avis de plusieurs personnes, ne jouent pas pleinement leur rôle de promoteur de l'activité régionale.

Les "banques privées" genevoises sont davantage intéressées par leur clientèle internationale que par la place industrielle suisse.

10. Pour en terminer avec les aspects financiers, quelques personnes interrogées se sont étonnées que les Romands contribuent davantage à la formation du capital en Suisse alémanique qu'en Suisse romande.

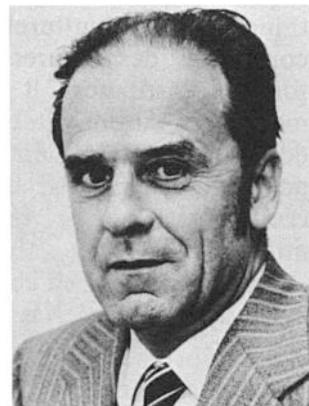
11. Quant aux pouvoirs publics, plusieurs personnes ont critiqué la politique "coup par coup" des autorités en lieu et place d'une ligne directrice réfléchie et à long terme.

12. Les propositions faites par les personnes interrogées visent, dans un premier stade, à pallier le manque de sensibilisation de la Suisse romande aux questions économiques. Ces personnes constatent que le nord du pays connaît au moins deux ou trois quotidiens disposant d'une rubrique économique de très bon niveau et de plusieurs hebdomadaires spécialisés dans ces matières. La Suisse romande ne possède qu'un ou deux quotidiens ayant une rubrique économique valable et aucun hebdomadaire traitant de ces matières.



## L'AVENIR DE LA COMMUNAUTÉ SUISSE ROMANDE ET ALÉMANIQUE

par A.W. ROTH, Dr. h. c.



ADRIAN W. ROTH est né à Baden, Argovie, en 1921. Il a fait ses écoles primaires à Lyon, France, de 1927 à 1933, puis ses écoles secondaires à Aarau de 1934 à 1940. De 1940 à 46, Ecole Polytechnique Fédérale, Zurich, couronnée par le diplôme d'Ingénieur électricien. De 1946 à 1952, ingénieur de recherches, en France et en U.S.A. Depuis 1952 : Sprecher & Schuh SA, Aarau, dont il est aujourd'hui Délégué du Conseil d'Administration. En 1974 lui a été conféré le titre de Dr. Ing. Ehrenhalber (Dr.h.c.) de la Technische Universität de Hannover, pour ses travaux sur les disjoncteurs haute tension à l'huile et à l'hexafluorure de soufre.

La discussion entre les partenaires, amicalement et légalement unis, que sont les Suisses romands et alémaniques, au sujet de leur degré d'affinité, a été relancée ces derniers temps par des attaques contre le "triangle d'or", c'est-à-dire la région autour de Zurich, économiquement la plus développée de la Suisse. Ces doléances représentent à un certain degré une opinion générale. Elles émanent d'une région périphérique et, de plus, d'une minorité linguistique et culturelle. Je crois pouvoir constater que la Suisse allemande les considère comme le fruit d'un souci réel. Il est nettement plus difficile de répondre si, et dans quelle mesure, les reproches sont acceptés.

Y a-t-il "hégémonie" ou plutôt "dynamisme"? La Suisse romande en souffre-t-elle ou au contraire en profite-t-elle? C'est donc sur l'interprétation quantitative du phénomène que les opinions alémaniques diffèrent, du reste aussi entre elles-mêmes. Pour la majorité, il reste l'idée que "quelque chose" devrait être fait.

Il est bien clair que l'issue qui nous préoccupe a besoin de propositions concrètes pour désarmer les reproches et réduire les tensions. Nous ne pouvons, d'autre part, nous lancer aveuglément dans une compétition d'idées nouvelles, sans avoir un consensus, au moins approximatif, sur les données à la base de ce problème de communauté. Ce point de départ des réflexions comporte des éléments d'analyse rationnelle d'une part et d'affinités émotionnelles d'autre part.

Pourquoi les Romands et les Alémaniques doivent-ils former une communauté? Ne serait-il pas préférable de laisser une évolution indépendante prendre son cours, ou même de la favoriser? Cette question est, pour bien des oreilles, foncièrement hérétique, mais elle vise bien le fond du problème. En disant que cette vie en commun est un fait historique, nous faisons une constatation, mais nous ne mettons pas en évidence les motifs profonds. C'est en juxtaposant les causes historiques et la situation actuelle que nous arrivons à cerner les raisonnements valables. Quels sont, à part le hasard, toujours présent dans l'histoire, les éléments-clefs qui ont favorisé la gestation du phénomène suisse dans le Moyen Age? Un survol superficiel permet de nommer: la situation périphérique par rapport aux centres de puissance tel l'Empire austro-allemand, la Lombardie, la Savoie, la Bourgogne et plus tard la France. Des éléments fondamentaux aussi, comme la sécurité militaire, presque absolue à l'époque du réduit alpestre, comme la nécessité de compenser la pauvreté économique par une stabilité politique, et comme la possibilité d'une indépendance relative à l'intérieur d'une Europe puissante, mais équilibrée. Pendant des siècles, bien des historiens, des politologues dirait-on aujourd'hui, ont analysé cette situation, différemment peut-être, mais en concluant à l'existence de raisons suffisamment fortes pour compenser les différences linguis-

Suite en p. 12.



tiques et donc culturelles. Si aujourd'hui nous constatons des fissures, un relâchement de ces forces centripètes, il est nécessaire de soumettre les raisons citées à une analyse critique des facteurs d'influence, auxquels notre idée politique est soumise dans la période commencée en 1950 et se terminant vers la fin du millénaire.

Nous pouvons, d'abord, faire une série de constatations négatives :

- L'importance du territoire suisse sur le plan de la stratégie militaire, encore réelle dans la Deuxième guerre mondiale, est fortement diminuée par l'alliance européenne et l'extension mondiale des groupements militaires en présence.
- La civilisation technique sur le plan de l'énergie et des transports a permis d'effacer, voir de renverser, le gradient économique entre la Suisse et ses voisins.
- L'équilibre de nos voisins dans les domaines culturels, scientifiques et économiques, se rompt en faveur de l'Allemagne et des USA.
- Les tentatives françaises d'établir une position de force, en incluant des minorités linguistiques extra-muros dans une idée culturelle et politique très monolithique et centralisée, forment un obstacle à la compréhension entre régions linguistiques différentes.
- L'importance mondiale prioritaire de la langue anglaise dans le commerce et les sciences réduit l'importance des relations linguistiques franco-allemandes, d'autant plus qu'une réaction défensive stérile par rapport à l'anglais est fréquente du côté français et romand\*.
- Le fédéralisme culturel typiquement cantonal est remplacé par un régionalisme linguistique sous l'effet des media suisses et étrangers.
- La trans- et multinationalité de la vie économique empêche de plus en plus l'alignement des entreprises suisses sur le marché national et, de ce fait, sur une coopération inter-régionale.

Aussi bien par leur nombre que par leur poids, les éléments nouveaux qui affaiblissent

(\*) Cf. l'article prophétique d'Alphonse de Candolle (1870) : "Laquelle des langues modernes sera nécessairement dominante au XXe siècle", in : Athénée" No 15, janvier 1980, p. 5 ss.

la raison d'être classique de la communauté suisse sont importants. Nous pouvons, d'autre part, aussi aligner les éléments qui renforcent les chances de l'existence d'un fait politique suisse :

- L'idée de la neutralité, dans le sens d'une indépendance politico-militaire par rapport aux super-puissances, gagne en popularité sur le plan mondial.
- La prise de conscience culturelle des minorités devient un mécanisme de protection contre les aspirations centralisatrices et totalitaires des machines administratives et favorise une reprise de solutions politiques fédératives.
- Les problèmes internationaux liés à la concentration de puissance économique, qui rencontre du reste une résistance politique certaine, commencent à percer.
- La valeur de la pluralité des idées, dans les domaines culturels, politiques et religieux, est mondialement reconnue d'une manière grandissante, du moins là où un niveau minimum de liberté d'expression est atteint.

Ce sommaire très bref des tendances montre que notre idée politique suisse se trouve en une période de transformation plus intense que jamais auparavant, et que ce n'est donc pas un hasard que les problèmes romands-alsaciens se posent sous une nouvelle forme. Il est très probable que l'argument de la tradition d'une vie politique et économique commune n'est pas suffisant pour garantir la continuité, moins peut-être encore en Suisse romande qu'outre-Sarine.

Les apports concrets que nous pouvons faire en vue de meilleures relations doivent, bien entendu, tenir compte du fait historique qu'ils doivent, surtout, se baser sur une compréhension nouvelle et orientée sur l'avenir, de la raison d'être politique de notre Etat. Il nous faut donc puiser dans les raisonnements qui permettent de tracer la mission de petits Etats, qui démontrent le déséquilibre psychologique d'un monde composé de deux ou trois super-puissances. La vision nouvelle de la Suisse multilingue ne peut être aujourd'hui que très incomplète, la synthèse reste à faire. Les valeurs à la base d'une petite communauté comme la nôtre pourraient englober :

- L'individualité comme réalité psychologique face aux idéologies normatrices





Un pont sur la Sarine. Il vaut mieux construire que détruire. (Photo B. Rast)

- la capacité de solution des conflits dans le micro-domaine intérieur
- l'existence en tant que terrain de rencontres et d'échanges pour la solution de conflits de macro-domaine extérieur.

Le schéma selon lequel les grands organismes mondiaux, tels que des groupes sociaux, des cultures définies par leur langue ou des nations, ont besoin d'éléments de contact petits et multiples, pour mieux communiquer entre eux, peut également se transposer dans notre compréhension économique. Le rôle politique de la Suisse vers l'extérieur et notre activité économique extérieure, ne peuvent être que la projection logique et congruente des notions acquises dans notre vie commune intérieure. L'entente politique et économique entre les groupes linguistiques fait partie d'un ensemble de conditions interdépendantes.

Il va de soi que, dans le domaine des affinités émotives entre régions, il est nettement plus difficile de faire des constatations accep-

tables. Il est pourtant possible, même à l'aide d'un catalogue incomplet, de nous faire une idée et de situer des différences entre les régions. Les bases des sentiments qui lient les deux régions pourraient être :

- les siècles de vie politique commune
- le besoin fondamental de se sécuriser, en cherchant appui chez les voisins régionaux face à des forces extérieures
- l'attrait d'une culture différente, mais mentalement et géographiquement disponible
- l'expérience d'ententes personnelles, où l'affinité humaine ressort davantage en raison des difficultés de communication
- la recherche, innée à l'homme, de compléments à sa propre nature.

Cette liste de sentiments centripètes ou associant de "bons" sentiments, doit être com-

Suite en p. 14.



plétée par des sentiments dissociants. Il est aujourd'hui, en effet, de bon ton de mettre l'accent sur les critiques, les antipathies, les aversions et les haines entre groupes et individus.

Les "mauvais" sentiments, c'est-à-dire dissociants, se trouvent à notre époque non plus entre les groupes sociaux classiques, tels que la nation, la commune politique, l'entreprise et la famille, mais à l'intérieur de ceux-ci. La période de paix, d'une longueur inusitée entre nations européennes et la prospérité économique sans précédent, ont sans doute conduit à cette transposition. Il n'y a pas de raisons que ce phénomène, qui favorise les conflits entre les générations dans la famille, entre les classes dans l'entreprise, entre les secteurs professionnels, ne se reflète pas dans certaines animosités inter-régionales en Suisse. Sur cet arrière-plan général quelques tendances dissociantes spécifiques peuvent être notées :

- le refus des expériences historiques
- le refus de l'aspect politique de l'existence humaine
- les sentiments plus vifs des différences de richesse, réelles ou imaginées, d'une économie devenue riche
- les sentiments de sécurité découlant de l'absence de menaces extérieurs précises
- la recherche de communication avec des groupes géographiquement très lointains tels le tiers-monde
- le culte du "moi" sous-jacent aux stratifications sociales telles qu'elles sont situées par la sociologie actuelle.

En parcourant l'énumération des sentiments, associants et dissociants, je crois pouvoir affirmer que les premiers sont présents dans les deux régions. La communauté a donc des assises indiscutables. En ce qui concerne les sentiments antagonistes, il est probable que ceux-ci se retrouvent plus fréquemment en Suisse romande, du fait d'une stratification plus marquée en "classes", qu'elles soient d'âge ou de situation économique. L'existence de la discussion sur les relations régionales montre d'autre part clairement que les sentiments dissociants sont très loin d'être prédominants.

L'idée du dialogue entre nos régions est certainement de trouver des comportements qui sont raisonnablement basés sur des idées valables et qui permettent la continuation d'une expérience émotive au niveau du pays. C'est par une mise en contact intense, non pas liné-

aire, mais par interpénétration, que la compréhension et l'existence commune peuvent être maintenues ou améliorées sur le plan émotif.

Cette interpénétration répond au caractère existentialiste des relations et doit, dans une large mesure, être organisée, pour ensuite se développer, dans les cas individuels, de manière spontanée. En essayant de retracer les points de départ de sentiments positifs, nous revenons souvent à la période de jeunesse des personnes en présence : Les voyages d'école, un professeur de langues attachant, les apprentissages en pays romand, le service militaire dans des unités mixtes, sont typiques. Plus tard c'est l'interpénétration d'hommes et de la langue dans le cadre des entreprises qui forme une vraie initiation au savoir-faire international de notre économie. Les grandes associations nationales, qu'elles soient techniques ou économiques permettent, ou ne permettent pas s'il y a déséquilibre, de vivre l'expérience d'un travail effectué en commun sur la base des deux langues. Là où un groupe bilingue fournit un effort commun sans se heurter aux moyens d'expression, la communauté linguistique est le mieux atteinte. Finalement, une interpénétration atteindra le cadre de l'amitié, du mariage dans certain cas et, par là, conduit dans une mesure restreinte à l'individu bilingue. Ce dernier maillon de l'interpénétration ne doit ni être érigé en idéal ni être réprouvé. Il ne concernera toujours qu'un très petit nombre de personnes. Contrairement à des généralisations tirées de quelques difficultés scolaires, la faculté du bilinguisme est un enrichissement de la personne elle-même et, par là, de son entourage social.

Si nous essayons de résumer, nous voyons, du côté rationnel, la nécessité d'une nouvelle raison d'être de l'association multi-lingue qui se profile mieux en Suisse romande, alors que du côté des dispositions sentimentales elles sont plus simples et directes du côté de la majorité alémanique. Des deux côtés, ce sera la tâche d'une élite, formée au gré de vocations diverses, de tendre la main et de ne pas se laisser aller à de faciles critiques, pour glâner des succès éphémères en jouant la carte de l'égo-centrisme régional. Notre pays répondra mieux à ses problèmes intérieurs et à son rôle nécessaire sur le plan européen et mondial, dans le contexte d'une communauté linguistique ancrée dans nos idées et notre cœur.

A. W. ROTH



## ORDINATEURS, FICHIERS DE PERSONNES ET PROTECTION DE LA SPHÈRE PRIVÉE

Table ronde sous la présidence du Professeur P.A. Bobillier (Président IFIP) avec comme conférenciers-animateurs: MM. J.-D. Delley (Chef de travaux à la Faculté de Droit), B. Levrat (Professeur d'Informatique), G. Petitpierre (Professeur de Droit, Conseiller National).



*Pierre-André Bobillier*

*J.-D. Delley*

*B. Levrat*

*Gilles Petitpierre*

Pierre-André BOBILLIER

Diplômé de l'EPFL et licencié en Sciences Mathématiques de l'Université de Lausanne (1953). Fondé de pouvoirs chez IBM Suisse (entré en 1957, Professeur à l'ESRI/IBM Europe en 69-72). Professeur titulaire à l'EPFL (recherche opérationnelle et simulation). P.-A. Bobillier est très actif (membre de comité, secrétaire ou président) des associations suivantes: IFIP, ASSPA, ASRO et Société des Arts. Auteur d'environ 20 articles et d'un livre sur la simulation.

Jean-Daniel DELLEY

Etudes de Philosophie, de Sciences Politiques et Docteur en Sciences Economiques et Sociales de l'Université de Genève. Auteur d'un ouvrage sur l'Initiative Populaire en Suisse, J.-D. Delley est Chef de travaux à la Faculté de Droit et membre de la commission fédérale pour la préparation d'une révision totale de la constitution.

Bernard LEVRAT

Licencié en Sciences Physiques. Séjour de quatre ans aux Etats-Unis jusqu'à l'obtention du Doctorat en 1963. De 1963 à 1968, B. Levrat travaille au CERN pour le compte du FNRS jusqu'à sa nomination comme Professeur et Directeur du Centre Universitaire d'Informatique. Ancien doyen de la Faculté des Sciences (77-80), il prépare la Conférence Mondiale "Informatique et Enseignement" qui se tiendra à Lausanne en 1981.

Gilles PETITPIERRE

Licencié en Lettres de l'Université de Neuchâtel (1963), licencié et Docteur en Droit de l'Université de Genève (1966, 1971). Titulaire du brevet d'avocat et Professeur de droit civil, G. Petitpierre est membre de plusieurs commissions fédérales: révision de la constitution, révision du droit de la famille, révision du droit de la protection de la personnalité; la protection de la personne étant l'une de ses préoccupations essentielles.

L'aspect juridique du problème sera abordé par M. Petitpierre, M. Levrat exposera quant à lui certaines facettes techniques de ce sujet. M. Delley étant chargé de résumer l'avis de tout un chacun (espoirs, craintes, dangers, etc.). Finalement, l'ensemble de l'auditoire aura l'occasion de dialoguer avec les conférenciers qui sont tous membres (depuis sa création) de la Commission de Contrôle de l'Informatique de l'Etat (CCIE).

Date: Lundi 3 novembre 1980, à 20h30

Lieu: Salle des Abeilles, 2 rue de l'Athénée

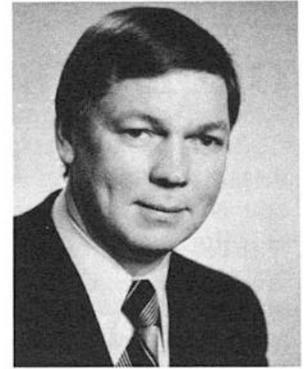
En collaboration avec l'Association Suisse pour l'Automatique - ASSPA (responsables de l'organisation: P.E. Muller, R. Messerli).



## PRESENTATION ET INTRODUCTION DU SUJET

par Roland MESSERLI, Cern

*Ingénieur-électricien, licencié en Sciences mathématiques de l'Université de Montréal. A enseigné à l'Ecole Polytechnique de Montréal. A été Ingénieur-Analyste au centre de calcul Sulzer à Winterthur. Depuis 1964, R. Messerli est Programmateur Scientifique au CERN. A ce titre, il participe au développement de plusieurs chaînes de programmes utilisés dans ce laboratoire. Il est membre de la CCIE et de l'ASSPA, ainsi que de la Société des Arts.*



*Roland Messerli*

Les trois centres d'intérêts de cette table ronde figurent déjà dans le titre de la conférence:

1. Ordinateurs
2. Fichiers de personnes (ou banques de données)
3. Protection de la sphère privée

### 1. ORDINATEURS

Les ordinateurs sont au traitement de fichiers ce que la règle à calcul était pour l'ingénieur ou ce que la machine à écrire est pour la secrétaire: U N O U T I L !

Avec la sophistication, le développement et la croissance des ordinateurs, des progrès spectaculaires ont été obtenus dans les domaines suivants:

#### 1.1 Capacité de stockage de l'information

Alors que les mémoires centrales des ordinateurs (mémoires à tores magnétiques, par exemple) permettent de stocker l'équivalent de plusieurs milliers de pages dactylographiées, les mémoires plus lentes (ou mémoires périphériques: disques, cassettes et bandes magnétiques) permettent de stocker plusieurs centaines de milliers de pages.

#### 1.2 Réseaux d'ordinateurs

L'interconnexion d'ordinateurs entre-eux soit par lignes téléphoniques, soit par lignes directes, permet à un ordinateur "A" situé à New-York de prendre connaissance des documents (pages ci-dessus) contenus dans un ordinateur "B" situé à Genève et réciproquement. Une ligne directe augmente la vitesse de transmission des pages. Actuellement des connexions par satellite (lignes directes) font l'objet de tests intensifs en plusieurs points du globe.

#### 1.3 Mots de passe

Aussi bien dans un réseau interconnecté que dans un système indépendant, un utilisateur quelconque doit donner son identification au système. D'une manière générale, une fois que le terminal est en connexion avec l'ordinateur, l'utilisateur doit introduire son mot de passe (strictement personnel), sa carte magnétique ou tout autre instrument d'identification. Rappelons qu'un terminal n'est rien d'autre qu'un écran de visualisation (genre tube à rayons cathodiques TV) équipé d'un clavier; l'ensemble écran/clavier garantissant des transferts bi-directionnels.



A ce niveau, tous les cas de figures sont permis:

1.3.1 Un utilisateur de l'ordinateur "B" (à Genève) peut avoir un mot de passe lui permettant de lire tout ou partie des documents mémorisés dans l'ordinateur "A" (à New-York).

1.3.2 Un utilisateur de l'ordinateur "A" (à New-York) peut avoir un mot de passe lui permettant de lire tous les documents mémorisés à Genève et de modifier tout ou partie de ces fichiers.

## 2. FICHIERS

D'une manière générale, un fichier, qu'il soit manuel ou sur un support informatisé, que ce soit un fichier de personnes ou de choses est un c a t a l o g u e structuré d'informations.

Par référence au point 1.1: un support de fichier est une mémoire rapide, un disque ou une bande magnétique, etc. Pour bien comprendre les difficultés inhérentes à tout traitement de fichier, introduisons quelques définitions.

### 2.1 Fichiers séquentiels

Imaginons, pour un instant, que le contrôle de l'habitant d'un canton ait pris l'habitude d'empiler dans une caisse, les dossiers de tous les habitants de ce canton, dans l'ordre d'arrivée de ces derniers. Outre le problème de la hauteur de la caisse, il ne sera pas facile de retrouver le dossier de M. Dupont (il faudra retirer chaque enveloppe, l'une après l'autre, jusqu'à celle de M. Dupont). Un tel fichier est appelé un

#### F i c h i e r   à   A c c è s   S é q u e n t i e l

Les bandes et les cassettes magnétiques sont des exemples de supports de fichiers à ACCES SEQUENTIEL.

### 2.2 Fichiers à accès direct

En réalité, les dossiers du Contrôle de l'habitant de la République et Canton de Genève sont classés par ordre alphabétique. Pour avoir accès au dossier de M. Dupont, il suffit d'ouvrir le tiroir identifié par la lettre "D", chercher dans le sous-fichier "DU" ou "DUP" pour extraire l'enveloppe de M. Dupont. Un tel fichier est appelé un

#### F i c h i e r   à   A c c è s   D i r e c t

Les mémoires centrales des ordinateurs et les disques magnétiques sont des exemples de supports de fichiers à ACCES DIRECT.

### 2.3 Structures relationnelles

Au niveau de l'exploitation des fichiers (interrogations, extraction de sous-fichiers, etc.) plusieurs problèmes se posent à l'informaticien. Considérons l'ensemble des étudiants d'une université ou d'un collège. Le groupement par classe (1ère, 2ème, ..., nème année) est certainement intéressant. Il n'est pas difficile d'imaginer des situations où il serait nécessaire d'obtenir une répartition des étudiants par salle de cours, par matière (qui suit tel cours?), par professeur (qui reçoit l'enseignement de tel professeur?), etc.

*Suite en p.18*



La manière avec laquelle les informations de base sont groupées, liées et articulées entre-elles favorisera la rapidité de recherche d'une information ou la facilité d'extraction de sous-fichiers. La conception relationnelle d'un fichier est étroitement liée au nombre de transactions (par unité de temps) que l'ordinateur pourra accomplir.

### 3. PROTECTION DE LA SPHÈRE PRIVÉE

Les fichiers de personnes ou les banques de données (concernant des personnes) sont couramment utilisés dans les domaines suivants

ÉTAT	MÉDICAL	PRIVÉ
Impôts	Hôpitaux, médecins	Entreprises (salaires, etc.)
Police	Assurances maladies	Institutions de crédit
Population	Enquêtes médico-sociales	Banques

Dans le canton de Genève, la loi du 24 juin 1976 traite de la protection des données et de la surveillance de l'informatique dans l'Etat de Genève, les communes et les établissements de droit public genevois. Le règlement d'application du 26 janvier 1977 donne des directives aux services de l'Etat.

Le domaine privé, non couvert par la loi genevoise, sera pris en compte par une législation au niveau fédéral. A notre connaissance, cette loi est toujours en cours d'élaboration.

La législation genevoise, ainsi que celles d'autres cantons suisses (Bâle-Ville, Zurich, etc.) ou celle d'autres pays (Canada, Etats-Unis, France, Suède, etc.) ont mis en évidence un certain nombre de problèmes communs.

Citons quelques-uns de ces problèmes:

- (a) Toute législation doit favoriser la connaissance, non seulement de l'existence des fichiers de personnes, mais aussi de la nature des informations contenues dans ces fichiers;
- (b) Chaque personne doit avoir un droit d'accès (et de correction) aux informations stockées sur elle;
- (c) Les informations périmées (contenues dans de tels fichiers) devraient être éliminées périodiquement.

Formulons encore quelques questions d'un ordre plus technique:

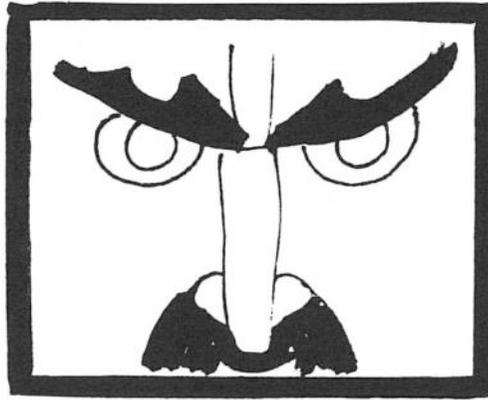
- (a) Dans un système comprenant des ordinateurs interconnectés (voir 1.2), comment comptabiliser toutes les transactions faites sur un fichier (par qui, quand, depuis où, consultation ou modification)?
- (b) En admettant qu'il y ait un jour un bureau centralisé (voilà encore un autre danger) où tout un chacun pourra aller demander tout ou partie des informations accumulées sur lui, comment cette personne sera-t-elle certaine qu'il n'y a pas d'autres renseignements la concernant?

Certains des problèmes ou questions mentionnés ci-dessus doivent encore être pondérés selon qu'il s'agit de fichiers médicaux, fiscaux ou policiers!

R. MESSERLI



# BIG BROTHER IS WATCHING YOU



George ORWELL, dans *NINETEEN EIGHTY-FOUR* (1984), publié au lendemain de la Deuxième guerre mondiale, a créé l'inoubliable personnage de Big Brother, synthèse de Staline, d'Hitler et de Napoléon. Il est inquiétant de constater que les deux débats qui se dérouleront en l'Athénée en ce début de saison - aussi bien la "protection de la sphère privée" que le "malaise entre Confédérés" - sont centrés sur des préoccupations qu'ORWELL, lui-même ancien Communiste et combattant en Espagne, a su exprimer de manière saisissante. Deux extraits de son oeuvre sont, malheureusement, toujours de la plus haute actualité.

Le ministère de la Vérité - Miniver en novlangue(\*) - était une gigantesque construction pyramidale, qui étageait ses terrasses jusqu'à trois cents mètres de hauteur. Il comprenait, disait-on, trois mille pièces au-dessus du niveau du sol, et des ramifications souterraines correspondantes. Le ministère de la Vérité s'occupait des divertissements, de l'information, de l'éducation et des beaux-arts. Le ministère de la Paix s'occupait de la guerre. Le ministère de l'Amour veillait au respect de la loi et de l'ordre. Le ministère de l'Abondance était responsable des affaires économiques. Leurs noms, en novlangue, étaient : Miniver, Minipax, Miniamour, Miniplan. Les trois slogans du Parti unique étaient :

LA GUERRE C'EST LA PAIX  
LA LIBERTÉ C'EST L'ESCLAVAGE  
L'IGNORANCE C'EST LA FORCE

(\*) Le novlangue était l'idiome officiel de l'Océania, dont Londres était la capitale. Pour maintenir ses sujets en haleine, elle inventait des guerres perpétuelles contre des adversaires imaginaires. Le novlangue se limitait à 500 mots, qui rendaient superflus tous les autres idiomes.

De tous les carrefours importants, le visage à la moustache noire vous fixait du regard : BIG BROTHER IS WATCHING YOU, répétait la légende, tandis que le regard des yeux noirs pénétrait dans les vôtres. Derrière Winston, la voix du télécran continuait à débiter des renseignements. Le télécran recevait et transmettait simultanément. Il captait tous les sons émis par Winston, au-dessus d'un chuchotement très bas. De plus, tant que Winston demeurait dans le champ de vision de la plaque de métal, il pouvait être vu aussi bien qu'entendu. Naturellement, il n'y avait pas moyen de savoir si, à un moment donné, on était surveillé. Combien de fois, et suivant quel plan, la Police de la Pensée se branchait-elle sur une ligne individuelle quelconque, personne ne pouvait le savoir. On pouvait même imaginer qu'elle surveillait tout le monde, constamment. Mais de toute façon elle pouvait mettre une prise sur votre ligne quand elle le désirait. On devait vivre, on vivait, car l'habitude devient instinct, en admettant que l'on pouvait être vu et entendu à n'importe quel moment.

George ORWELL, *Nineteen Eighty Four*, 1949.



---

**Biennale: oggi la premiazione**

---

# Un giorno da Leoni

---

---



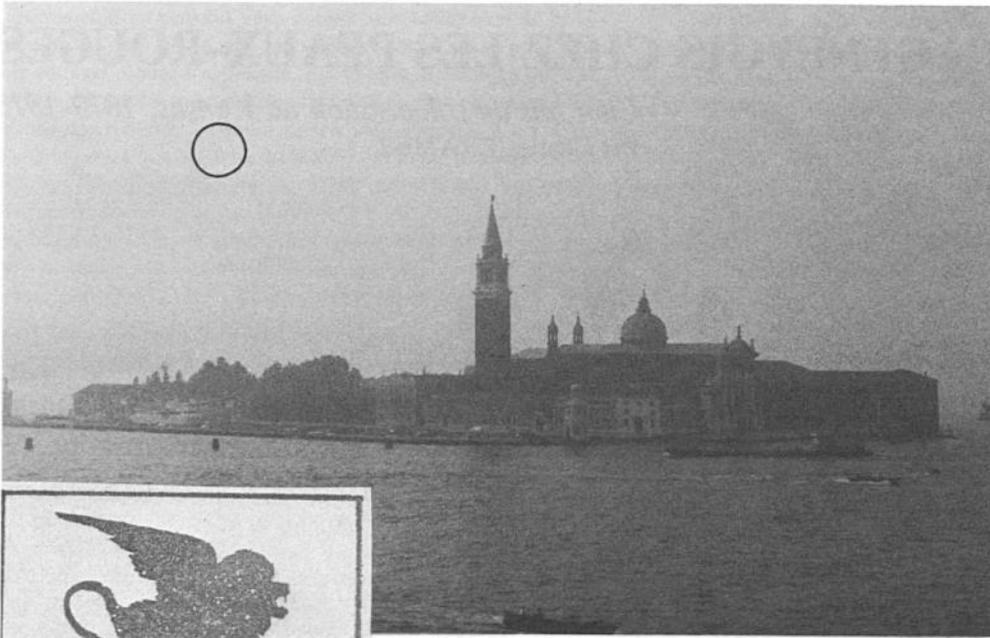
Lido de Venise. Hé oui ! C'est aujourd'hui le jour des lions, le jour des prix couronnant les meilleurs films visionnés ( quel horrible mot ! pourquoi ne pas dire "vus" comme tout le monde ? ) pendant la Biennale vénitienne du cinéma. De la terrasse du Danieli je prends une dernière photo de San Giorgio, avant de m'embarquer pour l'Excelsior. Par précaution, je laisse mon deux pièces - un amour de petit truc de Roberta di C. (censuré) - pour ne pas être tentée d'aller faire trempette. Le temps est si beau, le sable si chaud. Les starlettes, elles, se moquent bien de la distribution des prix. Elles peuvent polir leur bronzage. Tandis que moi, envoyée spéciale ...je vais me taper tous les discours, après avoir lu tous les journaux et avoir trainé toutes les nuits dans les salles obscures...

Je donnerais volontiers le Grand Lion à Anghelopoulos, pour son extraordinaire Megalexandros. Mais les critiques italiens disent qu'il est trop lent, trop long, et se disent désillusionnés. Fourbes, avec ça, ils disent qu'ils ne veulent pas polémiquer, par respect pour le "grande regista greco". Mon oeil ! En fait, leur préféré est l'Allemand de l'Est Fassbinder, qui est arrivé samedi avec sa vamp, Hanna Schygulla. Son film-fleuve, Berlin Alexanderplatz, a été projeté intégralement dans la Sala Grande. Tenez-vous bien : 15 heures de projection ! Avec ses 230 petites minutes, le marathon d'Anghelopoulos est un court-métrage en comparaison. Mais Fassbinder a tourné le sien pour la télévision est-allemande, en le découpant en tranches de 25, ou de 50 minutes. La presse communiste donne à fond en sa faveur. Que décidera le jury ?

Son choix est certainement déjà fait. On croit savoir que, des 28 films en course, il n'en reste plus que quatre ou cinq : les deux que je viens de mentionner, le Atlantic City, de Louis Malle, avec Burt Lancaster en vieux bookmaker, m'a beaucoup plu. Egalement le Gloria, de Cassavetes. Et je donnerai comme outsider un film hongrois curieux, Un giorno speciale, de Peter Gothar. Comment va-t-on traduire ce titre en français ? En somme, il faudrait dire : Un jour pas comme un autre. Mais c'est un peu long. Les Italiens ont fait du bon travail, en général, mais ils ont bien de la peine à imprimer correctement les titres non italiens. Ils s'obstinent, par exemple, à mettre un y à sirène. A propos, j'ai bien baillé à la Petite sirène, film ennuyeux au possible, racontant lourdement le déniaisage d'un garagiste grisonnant par une garce sortant à peine de l'enfance. Si c'est ça, le nouveau cinéma français, autant ressortir les premiers Fernandel. Ca ne volait peut-être pas très haut, mais ce n'était pas malsain et pourri.

J'ai eu l'honneur de boire un pot, hier soir, avec Carlo Lizzani, le patron de la Mostra. Oh ! nous n'étions pas précisément en tête à tête : il y avait bien huit cents autres personnes avec nous. Mais le jus de tomate était bien assaisonné et nous avons appris qu'il était content de lui et qu'il remettrait ça l'année prochaine. Après le pessimisme qui régnait il y a huit jours, c'est reconfortant. Vous pourrez me renvoyer à Venise en 1981. Grosses bises de votre

ANDREINA .



# la Biennale

## Mostra internazionale del cinema

Venezia, 28 agosto / 8 settembre 1980

LITTÉRATURE

ACTUALITÉ

POÉSIE

COMMERCE

SPORT

INTERNATIONAL

PUBLICITÉ



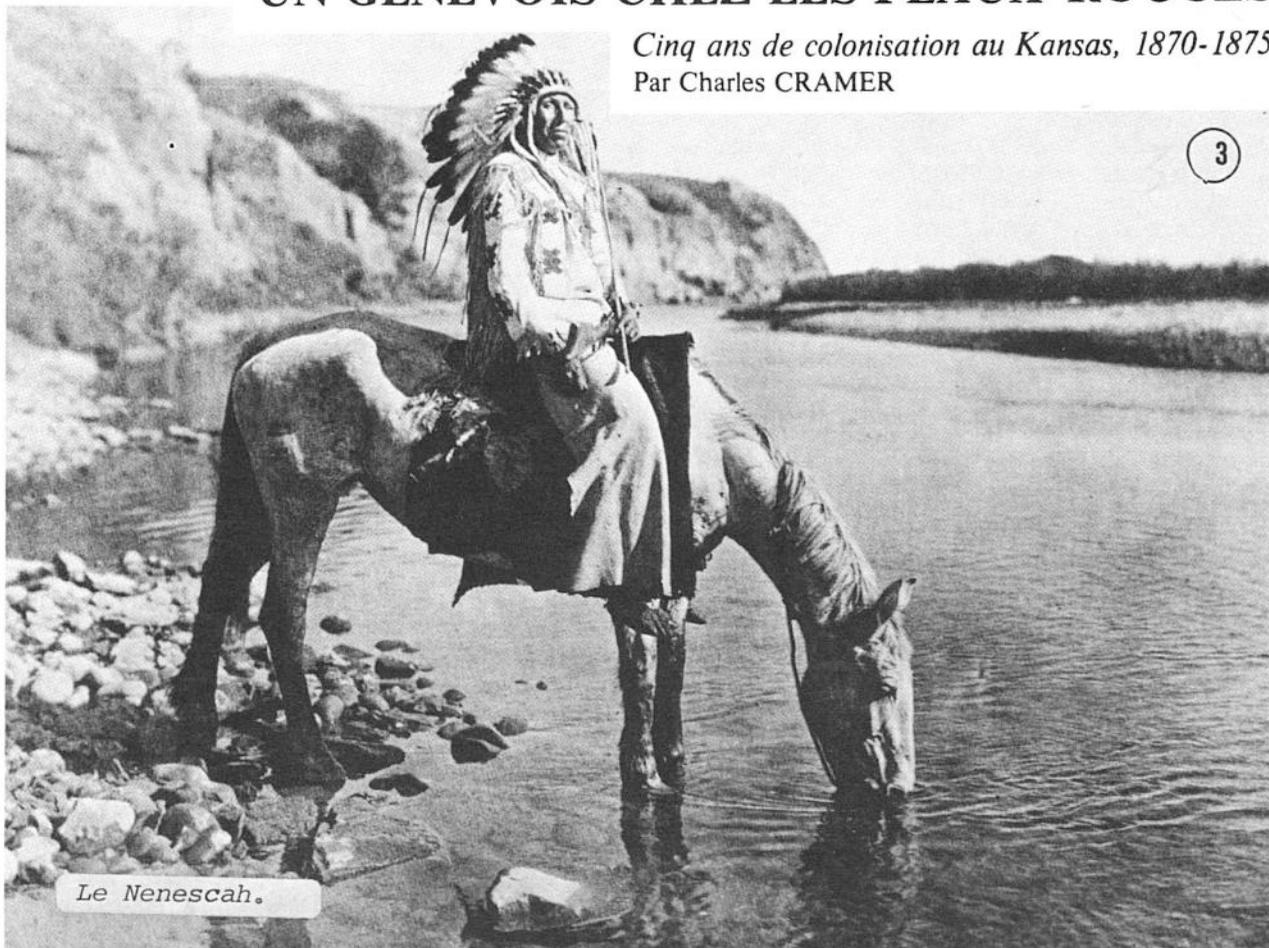


Notre roman-feuilleton

## UN GENEVOIS CHEZ LES PEAUX-ROUGES

Cinq ans de colonisation au Kansas, 1870-1875

Par Charles CRAMER



Le Nenescah.

Charles CRAMER continue le récit commencé dans le No.20 d'"Athénée" (en juin dernier) et poursuivi dans le No.21 de septembre. Il s'agit d'un récit authentique, fait par un lointain descendant du premier Président de la Société des Arts, devant la Classe de l'Agriculture, dont il était membre, en janvier 1876 au Palais de l'Athénée. Après plusieurs années en Prusse et en Pologne, en qualité d'inspecteur agricole, Charles Cramer, en 1870, a décidé d'émigrer aux Etats-Unis. Il s'est établi dans la petite bourgade de Wichita (quelques barraques en bois alors, aujourd'hui une ville de 300 000 habitants), dans le Kansas, pays des Indiens Comanches.

Le tiers-est de l'Etat a des parties fort pierreuses, le centre est d'une fertilité incomparable, et l'extrême ouest devient déjà légèrement aride et sablonneux. Toutes ces plaines étaient jadis couvertes d'une herbe très-courte, portant le nom de *buffalo-grass* ou *mesquit-grass*. Cette herbe n'atteint guère qu'à six pouces de hauteur son apparence est celle d'un lichen effilé ; pour ses qualités nutritives elle n'est guère inférieure aux plantes de nos pâturages alpestres ; c'est de ce *mesquit-grass* surtout que vivent les immenses troupeaux de bisons et de bœufs, dont les ossements blanchis, semés en abondance sur le sol, nous indiquent le séjour encore récent. Je ne saurais déterminer exactement la cause du dépérissement de cette plante, mais c'est un fait reconnu qu'à la suite de la pâture, du feu de prairie, et de l'invasion de graines que le vent nous apporte des contrées civi-

lisées, cette plante au bout de peu d'années cesse presque d'exister, et fait place à une végétation naturelle très-florissante, Cette année-ci, où les pluies ont été très-abondantes, il m'est arrivé souvent de lier ensemble au-dessus du pommeau de ma selle les extrémités des graminées ou *blue stems* qui croissaient le long de mon chemin. J'ai fait jusqu'à trois tonnes de foin par acre, soit quarante quintaux par pose ; pour le faire couper et mettre en meule j'avais à payer 1 <sup>23</sup>/<sub>100</sub> dollar par tonne, soit environ 6 francs.

Sur la ligne de partage des eaux, le *mesquit-grass* se maintient en général plus longtemps, mais dans les bas-fonds, le long des rivières ; les tourne-sol, le chanvre sauvage et d'autres mauvaises plantes annuelles parviennent à vingt pieds de hauteur.



Si ces chiffres peuvent vous donner une haute idée de la végétation du pays, je ne suis pas encore assez Yankee pour vouloir vous en cacher les défauts. En somme, il manque de bois. Le bois n'a jamais pu croître qu'en lisière plus ou moins large le long des rivières. La seule raison pour laquelle il n'y a pas d'arbres, c'est que les feux de prairie ont brûlé le Kansas d'année en année, et que nul arbre ou arbuste n'a pu croître jusqu'ici dans nos plaines. Partout où le sol est entamé et protégé contre les feux de prairie, les arbres viennent d'eux-mêmes sans qu'on prenne la peine de les planter. Si l'absence de forêts est un réel désavantage, d'autre part les bois tout préparés qui nous sont amenés par la voie ferrée, nous reviennent à meilleur marché que ces mauvais bois indigènes que dans les premiers temps nous fûmes obligés d'employer pour nos maisons. Ce mauvais bois est celui du Cottonwood, arbre de 30 à 40 pieds, aux veines tortueuses, au bois blanc, sans consistance et sans calorique. Le charbon abonde dans la contrée, et j'ai des indices certains qu'il s'en trouve au-dessous de ma ferme, à moins de 300 pieds, car un voisin en a constaté deux fois la présence avant d'être arrivé à 170 pieds.

D'autre part, si le bois nous manque un peu, et si nous ne trouvons des pierres qu'à une certaine profondeur, et en peu d'endroits, nos plaines en sont plus aisées à cultiver, et tous les travaux à accomplir au moyen de machines nous sont ainsi grandement facilités.

Au manque de forêts vient parfois se joindre le manque d'humidité. Vers l'année 1860, le Kansas eut à subir une très-forte sécheresse; le bétail alors dans la contrée et les bisons eux-mêmes moururent de soif en grand nombre. Beaucoup des premiers pionniers quittèrent le pays, croyant qu'ils s'étaient avancés trop à l'Ouest, et que ce grand désert, d'un aspect si séduisant après une saison pluvieuse, ne pourrait jamais être habité par l'homme. Ce fut un coup violent pour l'Etat naissant dont les habitants rétrogradaient. A ce moment-là, le Nebraska et l'Iowa, qui sont au Nord de nous, vantèrent leurs états respectifs à son de trompe, et attirèrent l'émigration. Le Kansas perdit pendant un an, regagna quelques habitants l'année suivante, et ce n'est que vers 1870 que la boule de neige devint une avalanche. Les récoltes avaient manqué deux fois de suite dans les Etats et territoires au nord de nous, ravagées par les sauterelles, (*acridium femurrubrum*, *caloptenus spretus*), par les chinch-bugs, par les potato bugs (*doriphora decemlineata*). Les paysans et colons virent qu'ils avaient au sud d'eux un pays plus fertile, où la bonne saison dure un peu plus longtemps, où le climat n'est pas aussi sévère que chez eux, et où les sécheresses ne sont, après tout, pas plus fréquentes que partout ailleurs. Il ne fallut que ce simple raisonnement pour nous les amener immédiatement, et l'impulsion donnée, il n'y avait pas de raison pour qu'elle cessât.



Je vous ai dit, Messieurs, être arrivé dans l'automne de 1870 dans la vallée du grand Arkansas, au confluent de la petite et de la grande rivière, à une ville nommée Wichita, qui se composait d'une douzaine de maisonnettes. Cette ville compte aujourd'hui bien près de 4,000 habitants; depuis trois ans et demi nous y avons le chemin de fer qui, à mon arrivée, en était à 100 milles; depuis deux ans les ordonnances de police ne permettent plus de bâtir en bois les rues principales; depuis un an nous possédons un moulin à vapeur qui a coûté 70,000 dollars, et il y a six mois le meunier a encore doté la contrée d'un élévateur qui en a coûté 50,000. Deux banques fort bien dirigées tiennent en leurs mains le marché monétaire, et j'ai vu, au moment qui précédait la récolte du froment, l'une de ces banques, et la moins occupée, prêter jusqu'à 15,000 dollars en un seul jour aux marchands de la place, à 30 et 60 jours. Au cœur de l'hiver, et lorsqu'un tiers des habitants vivaient de la charité publique, après que notre contrée avait été dévorée par les sauterelles, me trouvant trois jours de suite à l'une des banques au moment de la fermeture, je vis le commis d'un grand magasin de détail y déposer chaque après-midi 1,000 dollars.

Je désire, Messieurs, vous raconter maintenant en quelques mots ce que j'ai fait moi-même durant ces cinq dernières années.

Arrivé à vingt milles de Wichita, au bord de la petite rivière du Nenescah, au milieu de novembre, je passai l'hiver avec un ami allemand que j'avais connu en Europe. Cet ami et son associé irlandais avaient une trentaine de petits mulets sauvages, que je les aidai à surveiller durant tout le cours de l'hiver, et pendant ces quelques mois, mon ami et moi nous trouvâmes encore le temps d'équarrir des troncs d'arbres, d'élever la charpente d'un blockhaus, et d'aller deux fois à 140 milles de distance pour chercher des tavillons, du bois nécessaire pour les planchers, du grain pour nos chevaux, des pommes de terre à planter, et enfin tous les comestibles dont nous avions besoin pour notre entretien. Vers la fin de février, la maison de mon ami fut terminée; nous étions un peu casés dans le pays; les Indiens, nos seuls voisins, le quittèrent définitivement, et c'est alors seulement que les terres furent arpentées par le gouvernement et, à vrai dire, ouvertes à l'émigration.

Deux mots ici sur l'arpentage et les limites: l'Etat est divisé en comtés de différentes grandeurs. Le nôtre, Sumner County, a 30 milles sur 30. La subdivision suivante, c'est le «township» qui a 6 milles sur 6; chaque township se compose de 36 sections ou milles carrés qui, à leur tour, se subdivisent en 4 quarts de sections ou pièces de terre de 160 acres. L'acre valant 40 ares et 50 centiares, chaque lot de terre qu'un homme a le droit de prendre a donc 65 hectares. Pour en obtenir un titre après un ou deux ans de présence, il faut, non-seulement payer une somme de 1 <sup>25</sup>/<sub>100</sub> dollars par acre, soit 1,000 francs pour la propriété, mais il faudra encore justifier d'y avoir vécu, d'y avoir construit une maison plus ou moins habitable, d'y avoir labouré quelques acres, creusé un puits, planté quelques arbres, en un mot d'avoir commencé l'établissement d'une ferme et d'avoir augmenté la valeur du terrain d'une somme au moins égale au prix d'achat. Le fait que les premiers arrivants prennent possession des meilleurs lots longtemps avant d'en recevoir le titre, a fait donner à cette loi de colonisation le nom de *preemption law*.

Suite au prochain numéro.



# L'énergie verte : conférence donnée par le professeur Jacques Miège à l'Athénée

## Les plantes recèlent des solutions vitales...

### ... pour surmonter la crise actuelle de notre civilisation

L'énergie verte pourra-t-elle remplacer les énergies actuelles, le pétrole et le nucléaire notamment? Telle est la question que posait le professeur Jacques Miège, ancien directeur du Jardin botanique, lors de la conférence qu'il donnait, lundi soir à l'Athénée, sous les auspices de deux classes de la Société des arts (agriculture et art de vivre et industrie et commerce).

Utopie pour certains? Pour d'autres, cette solution ne doit pas être négligée. Et c'est précisément l'opinion du professeur Miège.

Qu'est-ce que l'énergie verte? En un résumé très raccourci, c'est de l'énergie solaire transformée par le biais des plantes, qui utilisent le phénomène de la photosynthèse pour produire du carbone. Tout cela n'est pas nouveau puisque les gisements de charbon et les nappes de pétrole sont le résultat d'énergies fossilisées. La plante, véritable usine chimique en miniature, est donc capable de nous restituer l'énergie solaire selon des phénomènes complexes que M. Miège expliqua d'une manière très détaillée.

#### 40 milliards de tonnes de carbone par an qui se perdent!

Mais il semble que les végétaux n'utilisent que faiblement l'énergie solaire à leur disposition; malgré cela les masses de carbone fixées par les plantes sont de l'ordre de quarante milliards de tonnes par année! Une source d'énergie qu'on ne peut pas ne pas exploiter, face à la crise énergétique qui menace le monde.

#### Comment utiliser «l'énergie verte»?

Les moyens de récupérer cette énergie verte sont multiples, comme sont multiples les végétaux les plus aptes à fournir cette énergie. Au Brésil, on en est déjà à la période d'utilisation puisque, grâce à la canne à sucre, on obtient du méthanol qui est mélangé à l'essence dans une proportion de 6 à 15%. Dans ce même pays, on espère tirer de l'alcool énergétique du manioc, dont le rendement est plus important que celui de la canne à sucre.

#### De l'alcool à partir du maïs

Aux Etats-Unis, c'est à partir des excédents et des déchets de maïs que l'on cherche à produire de l'alcool. Plus près de nous, en France, les recherches portent sur le topinambour, dont on pourrait utiliser également les fannes séchées pour produire la chaleur nécessaire à la distillation du tubercule.

Un peu partout les recherches se poursuivent. Les végétaux tropicaux sont probablement les meilleurs fournisseurs d'énergie, étant donné la luminosité dont ils disposent.

Mais le professeur Miège lui-même ne cache pas qu'il y a un revers de la médaille. Il faudrait d'abord trouver le moyen d'apprendre aux plantes à mieux valoriser l'énergie lumière par un fonctionnement optimal de la photosynthèse. Ensuite, pour obtenir de grandes quantités d'énergie verte, on devrait pouvoir avoir à disposition de gigantesques cultures et cela, peut-être, au détriment des cultures alimentaires. Les recherches actuellement en cours tiennent compte évidemment de toutes les facettes du problème.

#### Utiliser tous les déchets possibles

**Mais, et c'est là la conclusion du conférencier, il est important, dans l'immédiat, d'utiliser à des fins énergétiques tous les déchets actuellement inutilisés et qui, de plus, polluent notre environnement!**

Mieux connaître le secret des plantes devrait nous permettre de surmonter la crise actuelle de notre civilisation. (jb)



Prof. J. MIEGE

Photo J. von Mühlennen



Tribune de Genève

24 septembre 1980

#### DÉCÈS DE MONSIEUR CHARLES LE COMTE

Depuis longtemps atteint dans sa santé, l'ancien gérant du Palais de l'Athénée est décédé dans la nuit du 22 septembre. De nombreux membres de la Société l'ont accompagné à sa dernière demeure. En la Salle des Abeilles, le public a observé une minute de recueillement en sa mémoire. Nous présentons à Mme Le Comte, gérante actuelle, l'expression de notre profonde sympathie.

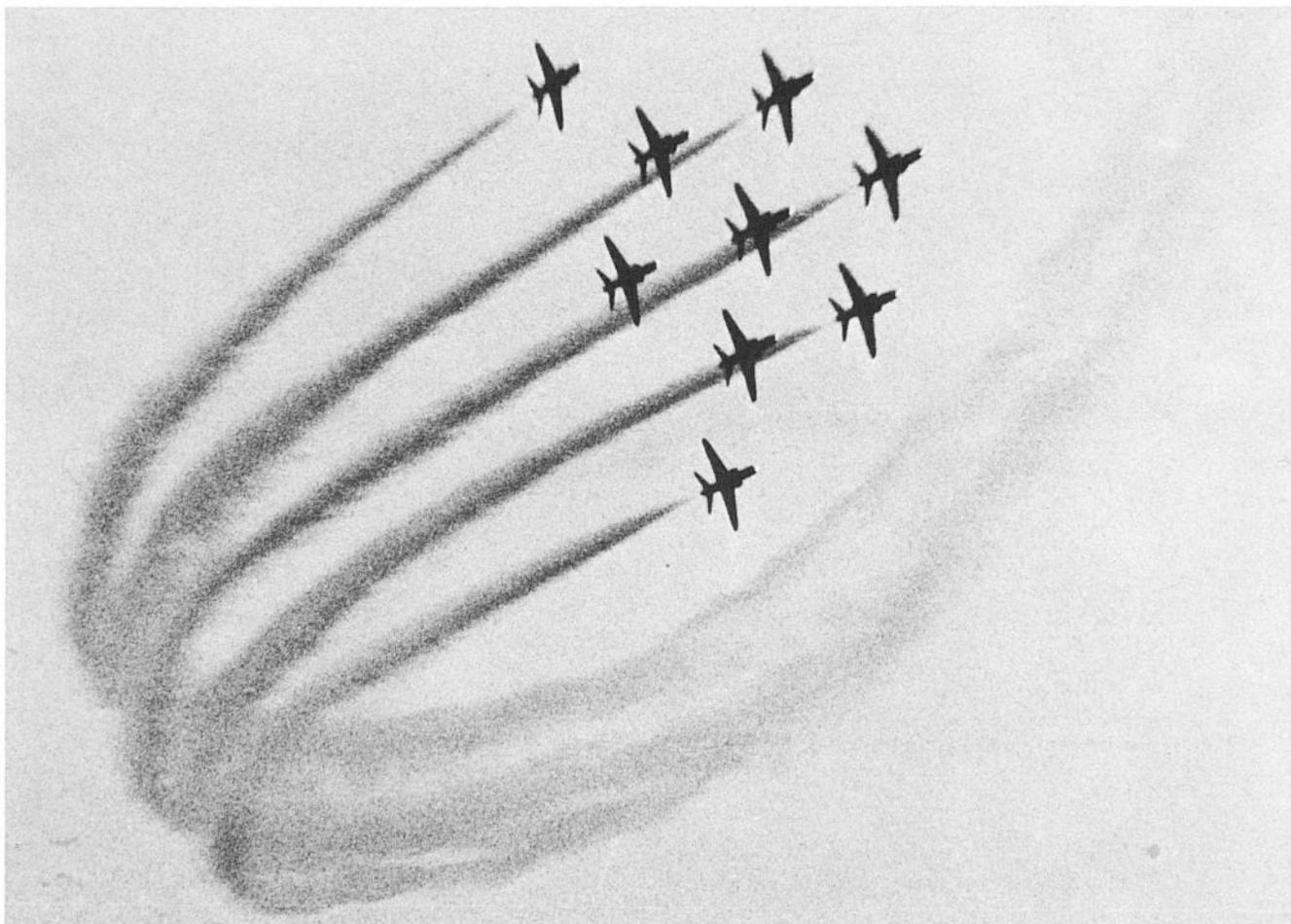


photo Yvan von Mühlennen (d'après Kodacolor)



ATHENEE

## A R E Ç U :

- L'excellente photo de la patrouille des RED ARROWS, prise le soir des Fêtes de Genève par Yvan von Mühlennen, âgé de 15 ans, fils de notre collègue et ami Jean von Mühlennen. Bon chien chasse de race. Yvan, victime d'un grave accident, est entré en convalescence et travaille avec acharnement pour apprendre l'anglais.
- de MARC CHOUEY, Le Collège de Genève de 1969 à 1979, esquisse historique fort intéressante de notre collègue, ancien doyen du Collège ;
- de MARC- A. BARBLAN, le Rapport, vol. 3+4, de l'Institut Suisse d'Armes Anciennes, Recueil international d'études historiques et muséologiques, dont notre collègue est directeur de la publication ;
- des Editions du Grand-Pont, Lausanne, Merveilleux Genève, admirablement illustré, avec des textes des meilleures plumes et une belle préface d'Eric CHOISY, président de la Société des Arts de Genève ;
- de Max-Marc THOMAS, L'Heure Militaire, nouveau "Cahier de la République", pour le quarantième anniversaire de la mobilisation, 1939 - 1979. Notre collègue a réuni là des textes émouvants, bien propres à redonner du courage, dans une période de sinistrose. Nous y reviendrons .

P.A.L.



Patek Philippe.  
Parce qu'au sommet, il n'y a de place  
que pour un nom.